



## Exemples d'encombrants acceptés à la collecte

- ❖ Matelas, sommiers
- ❖ Divans, fauteuils, chaises
- ❖ Meubles en bois et mélamine
- ❖ Jouets ou autres gros éléments en plastique
- ❖ Métaux
- ❖ Vélos
- ❖ Électroménagers
- ❖ Chauffe-eau (vide)



## Certains matériaux sont interdits à la collecte

- ❖ Résidus verts (pelouse, feuilles, déchaumage et branches)
- ❖ Matériaux de construction et les agrégats (brique, ciment, terre...)
- ❖ Tubulures d'érablières
- ❖ Pneus
- ❖ Objets trop lourds pour être soulevés par deux personnes ou qui ne rentrent pas dans la benne du camion.
- ❖ Bouteilles de propane ou autres déchets dangereux (peinture, huile...)
- ❖ Sacs ou bacs de déchets ou de recyclage
- ❖ Matériels informatiques
- ❖ Aucun encombrant ne sera collecté s'il est placé dans une remorque ("trailer") ou une boîte de camionnette.

